

## Que peuvent faire les décideurs à l’heure actuelle ?

Pour parvenir à la mise en œuvre à grande échelle de solutions de GDT permettant de traiter en même temps les questions liées à la DDTS, à l’adaptation aux changements climatiques et à l’atténuation des conséquences de ces derniers, les responsables politiques peuvent jouer un rôle déterminant en instaurant des conditions favorables aux niveaux national et infranational pour surmonter les obstacles à la mise en œuvre à grande échelle de la GDT. Cela inclut en particulier les mesures suivantes :

- Intégrer les meilleures pratiques de GDT dans des stratégies nationales de planification intégrée de l’utilisation des terres ;

- Promouvoir la mise en œuvre de la GDT comme l’un des moyens de parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres ;

## Intensifier la mise en œuvre de la Gestion Durable des Terres

La réussite des synergies créées pour traiter des questions liées à la DDTS, à l’adaptation aux changements climatiques et à son atténuation par la mise en œuvre de pratiques de GDT repose sur la pérennisation et l’intensification de la mise en œuvre des pratiques de GDT qui ont fait la démonstration de leurs bienfaits. Il s’agit là d’un défi social et institutionnel majeur qui requiert l’instauration des conditions propices à leur mise en œuvre.

Malgré les progrès scientifiques réalisés dans la compréhension des causes et des conséquences de la dégradation des terres, l’adoption de pratiques de GDT est souvent limitée à une minorité innovante de professionnels et d’utilisateurs des terres. Les obstacles à la mise en œuvre de la GDT sont d’ordre technologique, écologique, institutionnel, économique et socioculturel. On peut notamment citer :

- **L’accès limité aux financements et au capital** pour la mise en œuvre et la pérennisation de la GDT ;

- **L’accès insuffisant aux technologies, aux équipements et aux ressources appropriés** (par ex. insuffisance des ressources en terres, en main-d’œuvre, en biomasse, en énergie, en eau ou des ressources végétales) ;

- **L’accès insuffisant aux connaissances et à l’information** concernant les solutions de GDT et la manière de les appliquer comme il se doit ;

- Élaborer et promouvoir des mesures d’incitation financière à la mise en œuvre de la GDT au moyen de mesures économiques durables, de subventions et/ou de paiements pour les services écosystémiques ;

- Améliorer la sécurité du régime foncier de manière à inciter les utilisateurs des terres à investir dans la GDT ;

- Favoriser le renforcement des capacités, le développement des connaissances et l’échange de connaissances sur la GDT entre les exploitants agricoles, les scientifiques, les professionnels du monde agricole et les responsables politiques à tous les niveaux pertinents du processus de décision ;

- **Les politiques et règlements nationaux et les structures de gouvernance défaillantes** qui inhibent la prise des décisions à différents niveaux ou la planification intersectorielle : précarité du régime foncier, inexistence ou inefficacité des services de recherche et de vulgarisation ;

- **La perception par les parties prenantes** des éventuels coûts et avantages de la GDT et des coûts et avantages de l’inaction.

Pour favoriser l’adoption généralisée de pratiques de GDT, leurs **avantages tangibles à court terme et à long terme pour les utilisateurs des terres**, tels que l’accroissement des rendements, la résistance à la sécheresse, l’existence d’incitations financières doivent être clairs, démontrables et réalisables. Les utilisateurs et les gestionnaires des terres sont plus enclins à adopter des pratiques de GDT s’ils sont convaincus qu’elles peuvent leur permettre de préserver ou d’augmenter leur production et leur sécurité alimentaire, et si elles s’accompagnent d’avantages économiques ou d’autres mesures d’incitation directe leur permettant d’assurer ou d’améliorer leurs moyens de subsistance et leur bien-être. Mais cela doit s’accompagner d’instruments politiques appropriés qui favorisent la généralisation, le partage des connaissances et le renforcement des capacités, tout en respectant les situations et les priorités locales.

- Institutionnaliser l’engagement significatif des parties prenantes aux côtés des utilisateurs des terres, des scientifiques et de la société civile pendant toutes les phases de planification, de mise en œuvre et de suivi des stratégies de GD ;

- Promouvoir des programmes de recherches transdisciplinaires visant à : 1) procéder à des évaluations multi-critères de la GDT tenant compte des synergies et des avantages comparés sur l’environnement naturel et le bien-être humain ; 2) recenser les obstacles et identifier les conditions favorables à la mise en œuvre de pratiques de GDT ; et 3) tirer parti des méthodes de recherche participative.

Parmi les exemples d’instruments politiques susceptibles d’encourager la mise en œuvre de **pratiques de GDT** en instaurant des conditions favorables, on peut citer :

- L’engagement à long terme des gouvernements à fournir des instruments politiques qui facilitent la mise en œuvre et la pérennisation des pratiques de GDT ;

- Une communication efficace et accessible et une disponibilité satisfaisante des informations issues de la recherche sur les options de GDT et leurs impacts, la mise à disposition via les services de vulgarisation d’information pertinentes sur la législation, un accès libre aux données et au renforcement des réseaux d’échange de connaissances ;

- De meilleures possibilités à l’échelle locale en termes de formation, d’éducation, de renforcement des capacités et d’appui à la mise en œuvre de pratiques de GDT ;

- Une aide pour la mise au point ou le renforcement de modèles économiques durables et de possibilités d’investissement pour les pratiques de GDT ;

- L’élaboration de mécanismes de rémunération afin de dédommager les agriculteurs et les gestionnaires des terres des frais de mise en œuvre ou de pérennisation des pratiques de GDT qui contribuent à la protection

des services écosystémiques pour l’ensemble de la Société.

La prise en compte des besoins locaux et des connaissances traditionnelles accroît considérablement le degré d’adoption et de réussite des pratiques de GDT chez les utilisateurs des terres et les décideurs. C’est pourquoi la prise de décision sur des pratiques de GDT efficaces requiert un cadre participatif propice à la co-construction de solutions, au partage des connaissances et au dialogue entre les utilisateurs des terres, les responsables politiques à différents niveaux de décision, les scientifiques, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes tout au

long de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des pratiques de GDT.

Pour renforcer sans cesse la base scientifique sur laquelle reposent les politiques de gestion durable des terres, il convient de mener des recherches transdisciplinaires visant à réduire les incertitudes des effets des pratiques de GDT et de leur sensibilité au changement climatique en analysant et en favorisant les expériences à long terme, en transposant les résultats à plus grande échelle au moyen de méta-analyses et d’études de modélisation, en quantifiant les synergies et les avantages comparatifs pour l’environnement naturel et le bien-être des populations aux niveaux local et régional, et

en identifiant les obstacles à la mise en œuvre et les possibilités d’instaurer des conditions favorables. Ces évaluations devraient tenir compte des retombées positives et des avantages comparatifs en s’appuyant sur une analyse complète des chaînes de valeur et des paramètres socioéconomiques ainsi que sur les connaissances locales. Dans ce contexte, il est indispensable d’amener les parties prenantes à générer des connaissances au moyen de processus participatifs.

## Pour en savoir davantage

- ELD, 2015. The value of land: Prosperous lands and positive rewards through sustainable land management. Economics of Land Degradation (ELD) (www.eld-initiative.org).
- FAO, 2016. Voluntary Guidelines for Sustainable Soil Management. 15pp. (www.fao.org/3/a-bl813e.pdf)
- FAO, 2017. Unlocking the Potential of Soil Organic Carbon. Outcome document of the Global Symposium on Soil Organic Carbon, Rome 21-23 mars 2017, Rome, Italie, 35pp. (www.fao.org/3/b-i7268e.pdf)
- Liniger, H. et Critchley, W. (Éditeurs), 2007. Where the land is greener. Case studies and analysis of soil and water conservation initiatives worldwide. WOCAT, CTA, PNUE, CDE, Berne, 364 pp. (www.wocat.net/en/knowledge-base/documentation-analysis/global-regional-books.html)
- Banque Mondiale, 2008. Sustainable Land Management Sourcebook. The World Bank, Washington D.C. 178pp. (http://siteresources.worldbank.org/EXTARD/Resources/336681-1215724937571/eBook.pdf)

### Publications connexes de l’Interface science-politique (ISP) de la CNULCD

- CNULCD-ISP 2015. Pivotal soil carbon. Note scientifique et politique 01. Interface science-politique de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD-ISP) (www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/2015\_PolicyBrief\_SPL\_ENG.pdf).
- CNULCD-ISP 2016. Land in Balance. The Scientific Conceptual Framework for Land Degradation Neutrality. Note scientifique et politique 02. Interface science-politique de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD-ISP) (www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/10\_2016\_spi\_pb\_multipage\_eng.pdf).
- Orr, B.J., A.L. Cowie, V.M. Castillo Sanchez, P. Chasek, N.D. Crossman, A. Erlewein, G. Louwagie, M. Maron, G.I. Metternicht, S. Minelli, A.E. Tengberg, S. Walter, et S. Welton. 2017. Scientific Conceptual Framework for Land Degradation Neutrality. A Report of the Science-Policy Interface. Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), Bonn, Allemagne. (www2.unccd.int/sites/default/files/documents/LDN%20Scientific%20Conceptual%20Framework\_FINAL.pdf)
- De Vente, J., J.-L. Chotte, M. Bernoux, G. Kust, M.J. Sanz, I. Ruiz, M. Almagro, J.-A. Alloza, R. Vallejo, V. Castillo, A. Hebel, and M. Akhtar-Schuster. 2017. Sustainable Land Management contribution to successful land-based climate change adaptation and mitigation. A Report of the Science-Policy Interface. United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), Bonn, Germany.

L’Interface science-politique (SPI) de la CNULCD a pour mission de faciliter les échanges entre scientifiques et décideurs politiques afin de garantir la fourniture d’informations, de connaissances et de conseils scientifiquement établis et politiquement pertinents.



Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (CNULCD)  
 UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Allemagne  
 Adresse Postale: CP 260129, 53153 Bonn, Allemagne  
 Tél. +49 (0) 228 815 2800/Fax: +49 (0) 228 815 2898/99  
 Courriel: secretariat@unccd.int  
 Site web: www.unccd.int



# NOTE SCIENTIFIQUE ET POLITIQUE

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION  
 Note scientifique et politique 03 – août 2017



## La gestion durable des terres pour le climat et la population

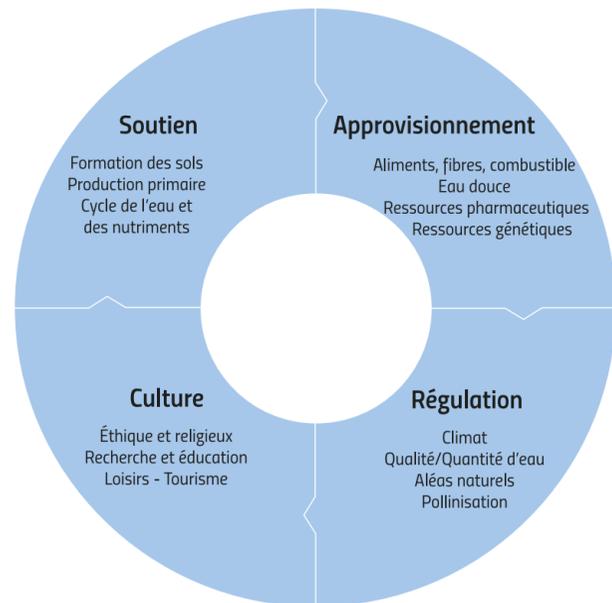
### Pourquoi la Gestion durable des terres (GDT) ?

Les terres fournissent des services écosystémiques essentiels pour l’existence et le bien-être des populations. Ils englobent des services de soutien, de régulation et d’approvisionnement des services de régulation et des services culturels (Figure 1). Ces services permettent la production d’air respirable, de nourriture pour l’humanité, d’aliments pour le bétail, de combustible et de fibres. Ils régulent les risques d’aléas naturels et de changements climatiques. Ils offrent des valeurs culturelles et spirituelles à notre société, favorisent des fonctions écologiques essentielles telles que le cycle de l’eau et des nutriments, la filtration de l’eau et la régulation du climat, et jouent un rôle central dans le dynamisme économique. Cependant, la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) ainsi que les changements climatiques peuvent avoir sur un impact négatif sur ces services écosystémiques susceptible d’entraîner de graves conséquences pour la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et le bien-être des populations.

La gestion durable des terres (GDT) représente une approche holistique visant à préserver, sur le long terme, tous les services écosystémiques

des écosystèmes par la prise en compte simultanément des valeurs économiques et socioculturels et des conditions biophysiques. Des preuves scientifiques font de plus, en plus ressortir les avantages liés à l’adoption de pratiques de GDT comme autant de solutions basées sur l’approche territoriale (paysage) et offrant la possibilité de lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS), de s’adapter aux changements climatiques et d’en atténuer les effets, tout en obtenant souvent d’autres avantages connexes, tels que la protection de la biodiversité.

Cette note politique fournit des orientations scientifiquement fondées afin d’aider les décideurs à élaborer des stratégies de GDT ainsi que les mesures favorisant les synergies et permettant de trouver des compromis entre les multiples objectifs liés à la DDTS, à l’adaptation aux changements climatiques et à l’atténuation de leurs effets. Il s’agit de promouvoir un environnement favorable pour surmonter les obstacles possibles à la sélection et à la mise en œuvre, à grande échelle de pratiques, de GDT efficaces qui tiennent compte des réalités locales.



Figur 1: Exemples de services écosystémiques que la GDT peut protéger et renforcer.

## Comment la GDT contribue-t-elle au développement durable, enjeu essentiel des Objectifs de développement durable (ODD) ?

La GDT s'inscrit dans les objectifs des trois Conventions de Rio sur l'environnement (CNUCLD, CCNUCC, CDB) grâce à ses effets positifs sur la productivité, la résilience face aux changements climatiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la protection de la biodiversité (Figure 2). La GDT contribue directement à atteindre nombre d'Objectifs de Développement Durable (ODD), tels que l'ODD 15 (Vie terrestre), dont l'une des cibles est l'atteinte de la Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) par l'introduction de pratiques de gestion des sols permettant d'empêcher les pertes en terre et de maintenir

ou d'améliorer la productivité agricole, La GDT contribue également à l'ODD 1 (Éradication de la pauvreté), à l'ODD 2 (Lutte contre la faim) et à l'ODD 3 (Accès à la santé) par l'amélioration de la sécurité alimentaire et d'autres avantages en termes de moyens de subsistance, et en accroissant la résilience des terres et des populations qui en dépendent. La GDT contribue aussi à l'ODD 6 (Accès à l'eau salubre et à l'assainissement) par sa contribution à la gestion durable de l'eau. Enfin la GDT présente un fort potentiel en termes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, tel que défini dans l'ODD 13 (Lutte

contre le changement climatique). De plus, dans un nombre croissant de cas, la GDT offre des perspectives économiques, par exemple en réduisant les besoins en engrais et pesticides, en combattant les dommages causés par l'érosion des sols, en contribuant à des rendements agricoles stables et au développement de plans d'affaires durables basés sur une production et une consommation responsables.

### Qu'est-ce que la Gestion Durable des Terres ?

Lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, la Gestion Durable des Terres (GDT) a été définie comme « l'utilisation des ressources terrestres (sols, eau, animaux, végétaux, etc.) en vue de produire des biens pour répondre à l'évolution des besoins de l'homme, tout en veillant en même temps au potentiel de production à long terme de ces ressources et au maintien de leurs fonctions écologiques ».

La notion de gestion durable des terres, applicable à tout écosystème et à tout type d'utilisation des terres, est particulièrement pertinente pour traiter les questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS), à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation des conséquences de ces derniers dans les zones arides. La GDT englobe un large éventail d'activités, politiques et technologiques, relatives aux structures et à la gestion des terres agricoles et naturelles. Ces actions s'appuient sur les principes fondamentaux concernant l'amélioration de la productivité et de la protection des ressources naturelles tout en étant économiquement viables et socialement acceptables. Les bienfaits potentiels des pratiques de gestion durable des terres sont largement reconnus et documentés au sein de la communauté scientifique au moyen de recherches menées sur le terrain. La GDT constitue l'un des principaux mécanismes permettant d'atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT).

## Les solutions apportées par la Gestion Durable des Terres

L'élaboration et les bienfaits des pratiques de Gestion Durable des Terres dépendent des conditions culturelles, socioéconomiques et environnementales locales. Aussi, le processus décisionnel relatif à la GDT doit tenir compte de toutes les synergies et de tous les compromis envisageables dans l'espace et dans le temps. Il n'existe donc aucune solution universelle pour parvenir à une gestion durable des terres et on ne peut guère tirer de conclusions générales de résultats d'études menées à l'échelle locale. En effet la validité des impacts de telles études est par définition tributaire des conditions locales. Néanmoins, il existe un large corpus de données scientifiques probantes, reposant sur des recherches menées sur le terrain, qui témoignent des avantages que présentent certaines pratiques de GDT pour la lutte contre la DDTS, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Les solutions les plus efficaces consistent souvent à combiner plusieurs pratiques de GDT visant à :

- **Accroître et stabiliser la productivité des cultures en combinant** la gestion de la végétation, la diversification des cultures, le renforcement de la fertilité des sols et les pratiques de gestion durable de l'eau. Bien que l'adoption de ces pratiques intégrées ait une incidence mineure sur l'atténuation des changements climatiques dans les zones arides, elles contribuent de manière positive à l'adaptation aux changements climatiques, à la gestion de l'eau et à la lutte contre la DDTS en général, qui revêtent dans ces régions un caractère prioritaire.

- **Garantir une gestion durable des pâturages** en **combinant** la gestion de la végétation et

de l'élevage, en mettant en place des mesures d'incitation pour l'utilisation d'espèces autochtones, en diversifiant et en sélectionnant les espèces les plus adaptées compte tenu de leur résilience à la sécheresse et aux changements climatiques, et en modulant la durée et l'intensité du parage afin d'éviter le surpâturage sans dépasser la capacité de charge des terres.

- **Assurer le maintien ou l'augmentation du couvert forestier** par la préservation et l'exploitation durable des forêts, en encourageant le boisement et le reboisement tout en réduisant la déforestation, en particulier dans les forêts tropicales. Ces pratiques contribuent fortement à l'atténuation des changements climatiques et à la préservation de la biodiversité tout en évitant la dégradation des terres et en améliorant la résilience des communautés tribulaires des forêts. La préservation et l'accroissement des stocks de carbone des sols et de la biomasse ligneuse en combinant les espèces les plus adaptées et en donnant la priorité aux espèces autochtones, associés à des pratiques de régénération assistée des forêts, favorisent l'adaptation des écosystèmes forestiers aménagés et non aménagés aux phénomènes climatiques extrêmes (par exemple les vagues de chaleur, sécheresses, inondations, glissements de terrain, tempêtes de sable ou de poussière), aux ravageurs et aux maladies.

- **Favoriser les pratiques d'agroforesterie et d'agropastoralisme**, telles que la mise en place de systèmes combinés culture/arboriculture à fonctions multiples, les cultures annuelles sous cultures ligneuses pérennes et l'intégration de

l'élevage dans ces systèmes. Ces systèmes mixtes contribuent à l'amélioration de la qualité des sols et de la séquestration du carbone, à la préservation de la fertilité des terres et des cycles des nutriments ainsi qu'à la réduction de l'érosion des sols, tout en fournissant aux communautés locales une source d'aliments et des revenus et en renforçant la résilience des terres aux changements climatiques.

Des initiatives et des ressources comme le Panorama mondial des approches et technologies de conservation (World Overview of Conservation Approaches and Technologies, WOCAT), TerrAfrica, le Sourcebook de la Banque mondiale et les Directives volontaires pour une gestion durable des sols fournissent des exemples détaillés de pratiques et de concepts de GDT au niveau local. La **combinaison de pratiques** propres à assurer la conservation des sols et des eaux, la diversification des systèmes de culture, l'intégration des systèmes de culture et d'élevage et l'agroforesterie sont particulièrement efficaces et devraient être encouragées. Les agriculteurs, les conseillers agricoles et les autres parties prenantes doivent identifier les combinaisons de pratiques de GDT les plus efficaces au niveau local pour chaque type d'utilisation des terres (terres cultivées, pâturages, forêts/terres boisées, terres mixtes ou autres catégories d'utilisation des terres, comme les mines ou les établissements humains). La gestion intégrée de la fertilité des sols, la perturbation minimale des sols, le contrôle de l'érosion des sols, la gestion de la végétation, la gestion des ressources en eau et la réduction de la déforestation sont quelques exemples de groupes de techniques de GDT.



Etats-Unis photo par Jason Johnson©

Nicaragua photo par Shadi Azadegan ©

Ethiopie photo par Kettema Yilma©

## Le rôle central du carbone organique des sols

La préservation ou l'augmentation des stocks de carbone organique des sols (COS) est une conséquence positive de la plupart des pratiques de GDT et crée des synergies pour lutter contre la DDTS et favoriser l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. En plus de contribuer à l'**atténuation des changements climatiques** en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et en réduisant le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de l'atmosphère, l'augmentation des stocks de carbone organique des sols améliore la santé et la fertilité des terres en renforçant leur capacité de rétention en eau et des nutriments ainsi que la disponibilité de ces éléments pour les plantes, ce qui contribue **au potentiel de production alimentaire, à la résilience à la sécheresse, à l'adaptation aux changements climatiques et au maintien de la biodiversité** (Figure 3).

De manière générale, il est de l'intérêt des utilisateurs des terres et de l'ensemble de la Société de préserver ou d'accroître les stocks de carbone organique du sol pour atteindre sa capacité maximale de stockage. Cependant, à l'heure actuelle, nombre des avantages économiques pour les agriculteurs et la Société ne sont pour la plupart pas évalués et dépendent de la situation de départ et des conditions environnementales, socioéconomiques et culturelles locales.

Les pratiques de GDT ont un fort potentiel de préservation ou d'augmentation des stocks de carbone organique du sol. La mise en œuvre à grande échelle de pratiques de GDT sur tous les sols cultivés à l'échelle mondiale (terres cultivées irriguées ou pluviales, terres de parage, forêts et terres boisées) peut théoriquement représenter un puits net de 1 à 2 gigatonnes de CO<sub>2</sub> atmosphérique par an sur une période de 30 à 50 ans, contribuant ainsi à réduire une partie substantielle des émissions anthropiques de CO<sub>2</sub>. Si dans certains cas le potentiel net d'atténuation des changements climatiques tenant aux pratiques de GDT pourrait être limité par les interactions entre le cycle du carbone et celui de l'azote, l'augmentation du carbone organique du sol présente des avantages décisifs pour parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres et assurer l'adaptation aux changements climatiques, la sécurité alimentaire et la protection de la diversité biologique. Cependant, le rôle fonctionnel du stock de carbone organique d'un sol varie selon la qualité des matières organiques stockées, des propriétés des sols, de la diversité des communautés microbienne, des conditions climatiques, etc.

En tous lieux, le taux de séquestration du carbone organique dans les sols au moyen de pratiques de GDT diminue au fil des années.

# COS

Le carbone organique du sol joue un rôle essentiel pour les services écosystémiques



Atténuation et adaptation aux changements climatiques



Potentiel de production alimentaire



Résilience à la sécheresse



Protection de la biodiversité

Figure 3 : Le rôle essentiel du carbone organique des sols (COS) pour quelques services écosystémiques vitaux.

Sur les terres dégradées présentant une faible teneur en carbone organique du sol, la GDT doit au moins empêcher toute aggravation des pertes de COS pour éviter la destruction des écosystèmes. Néanmoins, il est possible pour ces situations qui représentent de vastes superficies, de tirer parti, au niveau mondial, de l'immense potentiel de séquestration du carbone sur ces terres dégradées. Dans les sols à forte teneur en carbone organique, la prévention des pertes de COS au moyen de pratiques de GDT est une priorité.

### La GDT et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN)

La hausse continue des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et d'autres gaz à effet de serre (GES) constitue une menace croissante pour atteindre l'objectif international de limiter le réchauffement à moins de 2°C au cours de ce siècle, et à poursuivre les efforts pour limiter la hausse à 1,5°C. Pour atteindre ce niveau d'ambition, il est nécessaire de réduire immédiatement et drastiquement les émissions dans tous les secteurs. L'accord prévoit une obligation contraignante pour toutes les Parties de communiquer leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN), lesquelles présentent leurs stratégies et leurs objectifs d'atténuation. Pour que la probabilité de limiter le réchauffement en deçà de 2°C soit supérieure à cinquante pour cent, les scénarios les plus récents des modèles intégrés recommandent le déploiement à grande échelle de technologies d'émissions négatives. Dans ce contexte, les secteurs liés à l'usage des terres présentent un important potentiel d'atténuation via l'augmentation des stocks de carbone dans la biomasse végétale et le sol tout en réduisant les émissions de GES, en particulier dans les secteurs agricoles et forestiers. La GDT pourrait constituer la base d'interventions adaptées et réalistes, essentielles pour atteindre ce potentiel d'atténuation défini dans le cadre des priorités nationales.